

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_131
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 7 juillet 2026

7 — Approbation des avis des CFVU du 28 mai

7.11. Dossiers d'accréditation

Point 7.11.3 Maïeutique

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 12 Membres représentés : 10 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur,
VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mai 2026 ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les dossiers d'accréditation en maïeutique.

Besançon, le 7 juillet 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 7.11.3.1 AVIS_CFVU_2025-2026_034_Dossiers d'accréditation_maïeutique

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026

Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026



AVIS N° 2025-2026_034

De la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'Université Marie et Louis Pasteur

Séance plénière en date du 28 mai 2026

3.3 Dossiers d'accréditation – Maïeutique

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 6 Total : 23	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

VU le code de l'éducation, notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur, notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur émettent un avis favorable au dossier de demande d'accréditation à délivrer un diplôme de formation approfondie en science maïeutiques.

Besançon, le 28 mai 2026

Le président de l'université,

Hugues DAUSSY

Avis publié sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le : 10/06/2026

Annexe 3.3.1 : Dossier d'accréditation



Page 1 sur 1

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME DE
FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa)**

Arrêté du 11 février 2026

I. NOM DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

UFR sciences de la santé – UMLP - BESANCON

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Organisation actuelle (École / Département de maïeutique / Autre)

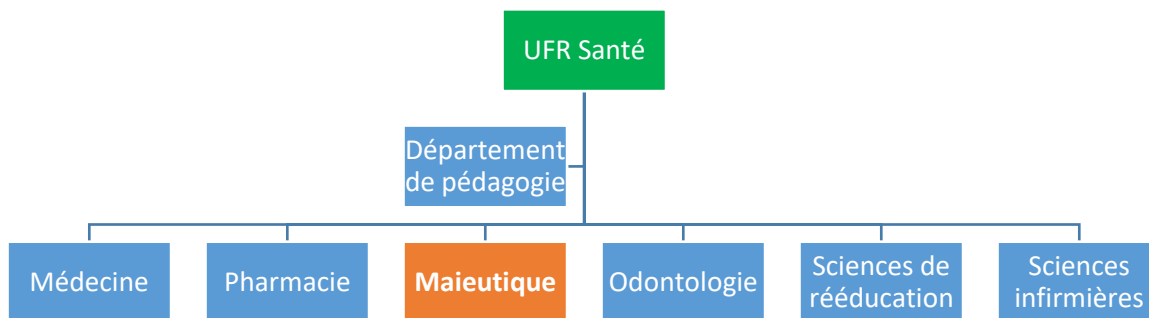
Département en sciences maïeutiques

Date prévisionnelle d'intégration à l'université (au plus tard 1^{er} septembre 2027)

Sur le plan administratif, la formation est déjà intégrée à l'UMLP depuis le 1er janvier 2020 et plus précisément au Département de maïeutique qui fait partie de l'UFR Santé.

Cette formation s'appuie sur tous les services supports qui la composent : service financier, RH, scolarité, audio-visuel, technique, centre de simulation. La formation collabore déjà étroitement avec le département de pédagogie de l'UFR santé.

Les étudiants et enseignants sont déjà intégrés aux locaux de l'UFR santé.



Quelle modalité d'intégration à l'université est choisie ou envisagée :

☒ Département de maïeutique rattaché à une UFR. Préciser le nom de l'UFR.

UFR sciences de la santé

☐ UFR de maïeutique

III. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Mme Marilia GIRAULT, sage-femme enseignante

IV. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

La gouvernance de l'UMLP est constituée d'un Conseil d'Administration, d'une Commission de la formation et de la vie universitaire - CFVU.

L'UFR Sciences de la santé comporte un conseil de gestion et un Département de maïeutique pour la gestion de la formation.

V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Préciser le nom et le prénom, la discipline

DOMAINE	UE	RESPONSABILITE Equipe pédagogique Sage-femme enseignante
SOCLE FONDAMENTAL	UE Socle fondamental	Emilie DIEGO-MOLINA
PRENATAL	UE 1 Suivi des grossesses à bas risque	Emilie DIEGO-MOLINA
	UE 2 Accompagnement du projet de naissance	
	UE 3 Associées au socle fondamental	
PERNATAL	UE 4 Naissances eutociques	Chloé TISSERAND
	UE 5 Accompagnement de la parentalité	
	UE 6 Associées au socle fondamental	
POSTNATAL	UE 7 Suivi mère-enfant à bas risque	Laëtitia DAVID
	UE 8 Accompagnement de la parentalité	
	UE 9 Associées au socle fondamental	
GYNECOLOGIQUE	UE 10 Suivi gynécologique	Doriane FIATTE
	UE 11 Santé sexuelle et reproductive	
	UE 12 Associées au socle fondamental	
RECHERCHE	UE 13 Analyser des données scientifiques et professionnelles	Chloé TISSERAND
	UE 14 Expérimenter une démarche de recherche	

GENERIQUE	UE 15 Santé publique	Klervie BOITELLE
	UE 16 Communication et collaboration professionnelle	
	UE 17 Déontologie, éthique, SHS, législation	
PARCOURS PERSONNALISE	UE 18 Parcours personnalisé	Doriane FIATTE
UE clinique Responsabilité des stages		Anahita CARINI

L'ensemble de l'équipe pédagogique est compétent pour les domaines pré-per-postnataux, et réalisent des encadrements cliniques, à visée pédagogique, en situation réelle d'exercice hospitalier, avec les étudiants en maïeutique.

Trois enseignantes sont plus spécifiquement compétentes pour la recherche (master recherche).

Deux enseignantes sont plus spécifiquement compétentes pour la gynécologie et IVG.

Trois enseignantes sont plus spécifiquement compétentes pour le service sanitaire et la thématique de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Deux enseignantes sont plus spécifiquement compétentes pour la simulation en santé.

Une enseignante est plus spécifiquement compétente en échographie.

Sages-femmes enseignantes (et direction) :

Directrice et référente du bloc RECHERCHE : Marilia GIRAULT

Spécialités : Diplôme cadre : pédagogie et management, DU acupuncture, DU éthique et communication interdisciplinaire, DU contraception et orthogénie, IVG, master 2 recherche : humanités médicales et environnement, formation vie affective, relationnelle et sexuelle, premiers secours en santé mentale.

Responsable bloc de compétence PRENATAL et du SOCLE FONDAMENTAL : Emilie DIEGO-MOLINA Spécialités : vie affective et sexuelle, DU échographie, formation physiologie du cycle et de l'infertilité.

Responsable bloc de compétence GYNECOLOGIE : Doriane FIATTE, sage-femme clinicienne libérale à ½ temps

Spécialité : suivi gynécologique de prévention, contraception, préparation à la naissance, suivi post-natal, rééducation périnéale.

Responsable du bloc de compétence POSTNATAL + SIMULATION : Laetitia DAVID

Spécialités : DU formateur à l'enseignement de la médecine sur simulateur, master 2 recherche : pédagogie en sciences de la santé, consultante en lactation.

Responsable du bloc de compétence PERNATAL: Chloé TISSERAND

Spécialités : DU pédagogie en sciences de la santé (master 2 pédagogie médicale), formation physiologie du cycle et de l'infertilité, Analyse de l'ERCF.

Responsable du bloc de compétence GÉNÉRIQUE : Klervie BOITELLE, sage-femme clinicienne hospitalière à ½ temps

Spécialités : suivi gynécologique de prévention, acupuncture, pédagogie médicale

Responsable des UE cliniques : Anahita CARINI, sage-femme clinicienne hospitalière à ½ temps

Spécialités : rééducation périnéale et urogynécologique, préparation à la naissance et à la parentalité, formations pluridisciplinaires (simulation) à l'accouchement extra-hospitalier au CESU, premiers secours en santé mentale

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE

Joindre les axes du projet pédagogique et la maquette de formation (utilisation de la structure de l'annexe de l'arrêté en respectant le libellé des unités d'enseignement)



Projet pédagogique de la formation en sciences maïeutiques

Fondé sur une approche par compétences en santé

1. Finalité et philosophie de la formation

La formation en sciences maïeutiques vise à former des professionnels de santé autonomes, responsables et réflexifs, capables d'assurer un accompagnement global des femmes tout au long de leur parcours gynécologique et périnatal.

Conformément au profil de sortie défini, la sage-femme diplômée est une experte du suivi physiologique, une actrice majeure de la prévention et de la santé publique, et une professionnelle engagée dans une pratique éthique, scientifique et centrée sur la personne.

Le projet pédagogique repose sur une **approche par compétences (APC)**, qui place l'étudiant en situation d'apprentissage actif et progressif, visant la mobilisation intégrée de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans des situations professionnelles authentiques.

Elle répond aux enjeux :

- De qualité et de sécurité des soins en périnatalité
- De promotion de la santé gynécologique et sexuelle
- De réduction des inégalités d'accès aux soins
- D'évolution des pratiques fondées sur les données probantes

2. Principes de l'approche par compétences

Le projet pédagogique repose sur une approche par compétences, conforme aux recommandations nationales en formation en santé.

2.1. Principes structurants

- Articulation étroite entre **théorie et pratique**
- Progression par **niveaux de développement**
- Centration sur les **situations professionnelles réelles**
- Développement de la **réflexivité**
- Évaluation continue et critériée selon une approche programmatique

2.2. Référentiel de compétences

La formation est organisée autour de quatre compétences centrales :

1. **Accompagnement global et intégré en périnatalité**
2. **Promotion de la santé gynécologique, sexuelle et reproductive**
3. **Démarche scientifique et réflexive**
4. **Exercice professionnel responsable en santé publique**

Ces compétences intègrent des dimensions :

- cliniques
- relationnelles
- éthiques
- scientifiques
- organisationnelles

La compétence est définie comme la capacité à **agir de manière pertinente et adaptée dans une situation donnée**, en mobilisant un ensemble de ressources internes et externes.

3. Référentiel métier et compétences des sages-femmes

<https://www.ordre-sages-femmes.fr/wp-content/uploads/2015/10/REFERENTIEL-SAGES-FEMMES-2010.pdf>

La formation s'articule autour de quatre compétences majeures :

Compétence 1 : Assurer un accompagnement global et intégré de la santé périnatale

L'étudiant développe la capacité à assurer le suivi de la grossesse physiologique, conduire l'accouchement et accompagner la période postnatale, dans une logique de continuité des soins et de personnalisation des prises en charge.

Compétence 2 : Promouvoir la santé gynécologique, sexuelle et reproductive

L'étudiant apprend à mener des actions de prévention, de dépistage et d'éducation à la santé, en respectant les choix et les contextes des patientes.

Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une démarche scientifique et réflexive

La formation développe un esprit critique, la capacité à mobiliser les données probantes et à analyser ses pratiques dans une perspective d'amélioration continue.

Compétence 4 : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

L'étudiant est formé à travailler en équipe, à respecter les cadres éthiques et juridiques, et à contribuer aux enjeux de santé publique.

4. Organisation des apprentissages : trajectoires de développement

La progression de l'étudiant est structurée en **niveaux de développement** (de la 2^{ème} à la 6^{ème} année), correspondant à une montée en autonomie progressive :

Niveau Finalité pédagogique

La formation est structurée en niveaux de développement progressifs (Maï2 à Maï6), permettant une montée en compétences graduée :

Niveau	Finalité pédagogique
Maï2	Acquisition des fondamentaux
Maï3	Premières mobilisations en situation
Maï4	Raisonnement clinique et situations simples
Maï5	Gestion de situations complexes supervisées
Maï6	Autonomie professionnelle

Chaque niveau est défini par :

- des **attendus de formation**
- des **situations d'apprentissage**
- des **critères d'évaluation**

5. Dispositifs pédagogiques

Le dispositif pédagogique repose sur des méthodes actives et intégratives :

5.1. Formation théorique

- Cours magistraux intégrés
- Enseignements dirigés interactifs
- Apprentissage par problèmes

5.2. Formation clinique

- Stages progressifs et diversifiés
- Encadrement tutoré
- Simulation en santé

5.3. Développement des compétences transversales

- Travail interprofessionnel
- Éducation à la santé
- Analyse de pratiques

5.4. Démarche réflexive

- Portfolio de compétences
- Écrits réflexifs
- Accompagnement pédagogique individualisé

5.5. Approche interprofessionnelle

- Enseignements partagés avec d'autres filières de santé
- Travail en équipe pluridisciplinaire (stage et séminaire)

6. Ressources mobilisées : Chaque compétence mobilise un ensemble de ressources :

- **Savoirs scientifiques** : physiologie, pathologie, santé publique, recherche
- **Compétences techniques** : gestes cliniques, examens, conduite de l'accouchement
- **Compétences relationnelles** : écoute, accompagnement, communication
- **Compétences réflexives** : analyse critique, autoévaluation
- **Compétences organisationnelles** : travail en équipe, coordination des soins

7. Évaluation des compétences

L'évaluation est conçue comme un processus continu, structurant qui repose sur une logique de validation progressive des compétences :

7.1. Principes

- Évaluation authentique en situation réelle ou simulée
- Articulation entre évaluation formative et certificative
- Feedback régulier et constructif
- Implication de l'étudiant dans son autoévaluation

7.2. Outils

- Grilles critériées de compétences
- Évaluations en stage
- ECOS (examens cliniques objectifs structurés)
- Portfolios
- Travaux écrits et oraux
- Simulation (hybride, basse et haute-fidélité)

7.3. Indicateurs de développement

Des indicateurs permettent d'apprécier la progression, notamment :

- Qualité du raisonnement clinique
- Pertinence des décisions
- Autonomie dans l'action
- Posture professionnelle
- Capacité réflexive

Compétence 1 : Accompagnement global périnatal

Niveau	Attendus	Indicateurs
Maï2	Identifier les éléments de suivi d'une grossesse normale	Connaissances de base, observation clinique
Maï3	Réaliser des actes simples supervisés	Application protocoles, communication adaptée
Maï4	Conduire un suivi physiologique simple	Raisonnement clinique débutant
Maï5	Gérer des situations complexes supervisées	Anticipation, prise de décision argumentée
Maï6	Assurer une prise en charge autonome globale	Sécurité, autonomie, adaptation aux situations

Compétence 2 : Santé gynécologique et reproductive

Niveau	Attendus	Indicateurs
Maï2	Décrire les bases en santé sexuelle	Connaissances théoriques
Maï3	Participer à des consultations	Communication et posture
Maï4	Réaliser des consultations simples	Pertinence des conseils
Maï5	Adapter les prises en charge	Individualisation
Maï6	Assurer autonomie en prévention et suivi	Approche globale et éducative

Compétence 3 : Démarche scientifique et réflexive

Niveau	Attendus	Indicateurs
Maï2	Citer les bases scientifiques	Lecture simple d'articles
Maï3	Mobiliser des connaissances scientifiques	Argumentation
Maï4	Analyser une situation clinique	Esprit critique
Maï5	Évaluer ses pratiques	Réflexivité structurée
Maï6	Contribuer à l'évolution des pratiques	Démarche scientifique aboutie

Compétence 4 : Professionnel de santé responsable

Niveau	Attendus	Indicateurs
Maï2	Identifier le rôle de la sage-femme	Compréhension du cadre
Maï3	S'intégrer dans une équipe	Communication professionnelle
Maï4	Participer à la coordination des soins	Organisation
Maï5	Agir avec responsabilité	Respect des règles et éthique
Maï6	Exercer en autonomie responsable	Leadership, engagement en santé publique

8. Gouvernance pédagogique et amélioration continue

Le projet pédagogique s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue :

- Réunions régulières des équipes pédagogiques
- Évaluation des enseignements par les étudiants
- Analyse des résultats et des parcours
- Ajustement des dispositifs pédagogiques
- Développement de la recherche en pédagogie en santé
- Collaboration hospitalo-universitaire et réseau libéral

- Mutualisation des enseignements :
 - avec d'autres formations de santé : si oui lesquelles
 - autre : préciser

Nous mutualisons avec :

- **Médecine /pharmacie / odontologie** : 59h de l'UE socle fondamental (génétique, embryologie, tissu sanguin, système immunitaire, immunologie, pharmacologie générale)
+ séminaire hygiène : 2 jours.
- **Médecine /pharmacie / odontologie / sciences de la rééducation (formation masso-kinésithérapie)** : 15 jours de formations pour le service sanitaire
- **Médecine /pharmacie / sciences de la rééducation (formation masso-kinésithérapie) / formation préparateur en pharmacie** : 27h de formation pour l'obtention de l'AFGSU
- **Médecine /pharmacie / odontologie/ sciences de la rééducation (formation masso-kinésithérapie)/ formation en soins infirmiers/ psychologie/ travailleurs sociaux** : 2 jours de séminaire interdisciplinaire
- **Sciences de la rééducation (formation masso-kinésithérapie)** : 1h30 d'enseignement sur le consentement dans le soin.

- Stages :

- modalités d'agrément des terrains de stage

Les ouvertures de stage ont lieu annuellement lors du conseil de pédagogie du département maïeutique.

L'accord d'ouverture de stage libéral dépend des éléments suivants :

- Date de l'obtention du DE (2 ans minimum)
- Ecole où le professionnel a obtenu son DE
- Date d'installation en libéral (2 ans minimum)
- Activités effectuées au cabinet
- Activités effectuées à domicile
- Etudiants maïeutique d'une autre école déjà accueillis
- Spécificité et diplôme complémentaire
- Pourcentage d'activité en gynécologie de prévention

Typologie des terrains de stages (hospitalier, libéral, PMI...)

TYPOLOGIE STAGES (cabinets libéraux - services hospitaliers - stages territoriaux) Département sciences maïeutique UMLP BESANCON				
CHU Besançon	En établissement de santé public ou privé non universitaire	En libéral	PMI	Total
41	185	120	5	351

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Préciser la répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale

		ADMISSION département maïeutique Besançon				
		admis PASS	admis LAS		admis passerelle	
	NUMERUS APERTUS		LAS1	LAS2	Formation initiale	Formation continue
rentrée sept 2022	27	14	2	1	0	2
rentrée sept 2023	27	19	3	2	0	3
rentrée sept 2024	27	19	3	2	2	0
rentrée sept 2025	27	19	3	3	2	0

Notre numérus apertus est de 27 places / an.

La répartition est de 13 places en PASS (48 %), 4 places en LAS 1 (15 %) , 8 places en LAS 2/3(30 %) et 2 places pour les passerelles (7%) (1 provenant France et 1 provenance hors France), avant fongibilité.

VIII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

A l'admission en 2^{ème} année de licence (DFGSMa 2), chaque étudiant se voit attribuer une enseignante référente qui va le suivre tout au long de sa formation. Cet accompagnement concerne :

- le suivi de l'intégration de l'étudiant au sein de sa promotion ainsi qu'au sein de la formation de manière plus générale,
- le suivi des acquisitions théoriques (suivi des notes obtenues aux différentes épreuves durant le parcours de formation)
- le suivi des acquisitions cliniques (assure l'analyse du livret de stage et valide le stage après avis du cadre de service)
- le suivi personnel en cas de difficultés personnelles ou en lien avec la formation.

Le département maïeutique travaille en étroite collaboration avec les différents services universitaires d'aides aux étudiants : cf doc suivant joint

SOLLICITER UNE AIDE PSYCHOLOGIQUE ou MEDICALE ETUDIANTS MAIEUTIQUE DE BESANCON

D'après la parution sur le site jeunes.gouv.fr : <https://www.jeunes.gouv.fr/spip.php?article9613>

Solliciter un BAPU

Les BAPU (Bureaux d'aide psychologique universitaires) sont des centres de consultation ouverts à tous les étudiants qui souhaitent une aide psychologique. Leurs équipes sont composées de psychothérapeutes (psychiatres et psychologues), d'assistants sociaux et d'un service administratif. Localement, d'autres professionnels peuvent également proposer leur aide dans le cadre du BAPU.

Ces consultations sont prises en charge à 100% par la Sécurité sociale et les mutuelles. Il n'y a pas d'avance de frais pour les étudiants qui sollicitent cette aide.

A Besançon : BAPU

22 rue Chifflet

25000 Besançon

Tél : 03 81 81 19 67

www.charlesbried.fr

cmpp.bapu.besancon@charlesbried.fr

Passer par Apsytude

Où que vous soyez, Apsytude propose des consultations avec un·e psychologue.

Ces consultations sont gratuites lorsque le Crous ou l'établissement local sont en partenariat avec Apsytude.

Les Happsy Hours

Les Happsy Hours sont des consultations individuelles avec un·e psychologue, en lien avec un Crous ou un établissement.

[Retrouvez les horaires et les lieux de rendez-vous ICI](#)

HAPPSY HOURS

APSYTUDE > OÙ SOMMES-NOUS ? > HAPPSY HOURS

Cette carte interactive donne tous les infos utiles sur les **Happsy Hours** existants dans toute la France !

Il suffit de cliquer sur la localisation de votre choix pour voir apparaître une bulle qui redirige vers la page d'infos.

Pour toute question, il est aussi possible d'écrire à rdv.apsytude@gmail.com

Crous Bourgogne-Franche-Comté

Résidence Colette
7 rue Laplace
25004 Besançon

Bureau du médecin – Sous-sol – Bâtiment Stendhal

Mercredi 17h30 à 20h30

[Toutes les dates et infos ici](#)

HAPPSY HOURS

APSYTUDE > OÙ SOMMES-NOUS ? > HAPPSY HOURS

Cette carte interactive donne tous les infos utiles sur les **Happsy Hours** existants dans toute la France !

Il suffit de cliquer sur la localisation de votre choix pour voir apparaître une bulle qui redirige vers la page d'infos.

Pour toute question, il est aussi possible d'écrire à rdv.apsytude@gmail.com

Crous Bourgogne-Franche-Comté

Résidence Duvillard
2 rue Ernest Duvillard
90000 Belfort

Salle du personnel – RDC

Mardi de 16h à 20h

[Toutes les dates et infos ici](#)

Happsy Line propose aussi des consultations individuelles avec un·e psychologue, mais en ligne.

[Les infos pour prendre rendez-vous](#)

Votre service de santé universitaire vous oriente

Quelle que soit votre université, n'hésitez pas à demander conseil au service de santé universitaire de votre établissement.

Des professionnels vous accueillent, vous écoutent et au besoin vous orientent vers un accompagnement adapté.

Des consultations sont proposées directement dans certains établissements.

Sur présentation de votre Carte Vitale à jour, le tiers-payant peut y être pratiqué (pas d'avance de frais pour 70% du tarif couvert par l'Assurance maladie).

Pour les 30% de frais restant à votre charge, renseignez-vous auprès de votre mutuelle pour connaître les modalités de remboursement.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service de santé universitaire !

A Besançon : SUMPPS 45 C, avenue de l'observatoire BP 1535 F- 25009 Besançon Cedex Tél. (33) 03 81 66 61 30 Fax (33) 03 81 66 61 91 sumpps@univ-fcomte.fr - Accès en Bus : Ligne 2 : arrêt Bibliothèque Sciences Ligne 7 ou 9 : arrêt Crous Université - velocampus Heures d'ouverture : - ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, hors vacances universitaires (Actuellement, pas de vaccinations le mercredi après-midi)	A Belfort : SUMPPS IUT Belfort département informatique, 3e étage 19 avenue du Maréchal Juin 90000 Belfort Tél. 03 84 58 77 78 - 07 85 64 01 60 sumpps-belfort@univ-fcomte.fr Heures d'ouverture : - lundi 8 h - 17 h - mardi 8 h - 17 h - mercredi 8 h - 16 h - vendredi 8 h - 12 h
--	---

Juste besoin de parler et/ou d'une écoute

Fil santé jeunes

Répond à vos questions, tous les jours, de 9h à 23h. 0 800 235 236, un numéro d'appel anonyme et gratuit.

On peut aussi contacter le fil santé [par tchat](#).

<https://www.filsantejeunes.com/>

Nightline

Nightline est un service d'écoute, de soutien et d'information par des étudiants bénévoles, confidentiel, gratuit, sans jugement.

- <https://www.nightline.fr/>

SOS Amitié

Service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.

<https://www.sos-amitie.org/>

Suicide Écoute

Service d'écoute pour celles et ceux qui envisagent de mettre fin à leurs jours, ont décidé de le faire, ou pour leurs proches.

www.suicide-ecoute.fr

SOS Suicide Phénix

Accueil et écoute de toute personne confrontée à la problématique du suicide.

<https://sos-suicide-phenix.org/>

Le 3919

Un numéro de téléphone gratuit et spécialisé sur le sujet des violences sexistes et sexuelles.

3919 | <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Ligne Azur

Pour toute personne en questionnement, se sentant discriminée ou ayant subi des discriminations homophobes.

0 810 20 30 40 | www.ligneazur.org

SOS homophobie

Association nationale de lutte contre les LGBTphobies.

01 48 06 42 41 | www.sos-homophobie.org

Le Refuge

Une structure conventionnée par l'État qui propose un hébergement temporaire et un accompagnement social, médical et psychologique aux jeunes majeurs, filles et garçons, victimes d'homophobie. La structure dispose de places d'hébergement à Montpellier, Paris, Lyon et Marseille et propose une écoute au sein de ses locaux d'accueil de jour, ouverts à toutes et tous.

06 31 59 69 50 (24h/24 et 7j/7) | www.le-refuge.org

soutien-etudiant.info

[Sur ce site](#), vous trouverez les contacts de tous les services, dispositifs gratuits d'aide psychologique, classés par académie ainsi que des conseils et de nombreuses lignes d'écoute. N'hésitez pas !

Souffrance prévention du suicide

3114

IX. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Nous envisageons la mise en place de partenariat avec :

- De maternités d'Afrique francophone, Madagascar, Mayotte dans le cadre de la création du parcours humanitaire n 6^{ème} année.
- Associations traitant des situations de handicap
- Association bisontine TRANSCENDE, dont la mission consiste à promouvoir une meilleure compréhension de la transidentité et à faire progresser les pratiques médicales.

X. DISPOSITIF D’EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS
Analyse et prise en compte des informations recueillies, dont l’évaluation des enseignements par les étudiants

Nous organisons annuellement un conseil d perfectionnement et un conseil pédagogique.

Des évaluations sont faites biannuellement au sein de toutes les promotions. Une évaluation individuelle, et une évaluation de promotion sont ainsi rendue chaque année pour chaque étudiant en sciences maïeutiques.

Le bilan annuel pour chaque promotion est rendu par écrit sous la responsabilité de la déléguée de promotion.

Cf modèle joint

BILAN ANNEE 2024-2025 Etudiants Maïeutique 2

L’équipe pédagogique vous sollicite pour un bilan de fin d’année.

Nous vous proposons :

- de **remplir individuellement** ce bilan
 - de **faire une synthèse écrite en groupe** à partir de vos réflexions individuelles
-
- Organisation générale de l’année
 - Cours théoriques : socle fondamental, domaine prénatal, périnatal, postnatal, gynécologique, recherche...
 - Séances TP / ED
 - Organisation des évaluations (évaluations théoriques, évaluations de synthèse, ECOS) + tableau de spécification
 - Stages et retour de stages
 - Planification
 - Votre vécu de cette année
 - Autres / divers

Évaluation des enseignements en études de maïeutiques

Département de maïeutique de Besançon

UFR Sciences de la santé

1. Contexte

Année universitaire :

Année de formation concernée :

Effectif étudiant :

Taux de participation :

2. Dispositif d'évaluation des enseignements

2.1. Modalités de recueil

Type d'enquête : Questionnaire en ligne

Période de l'année :

Caractère : anonyme

Acteurs impliqués : étudiants

2.2. Périmètre de l'évaluation

L'évaluation porte sur :

- Enseignements théoriques (CM, TD, simulation)
- Enseignements cliniques (stage)
- Supervision pédagogique et clinique
- Organisation globale de la formation

3. Axes évalués

3.1. Enseignements théoriques

- 3.1.1. Clarté des objectifs pédagogiques
- 3.1.2. Qualité des supports
- 3.1.3. Articulation théorie/pratique
- 3.1.4. Méthodes pédagogiques

3.2. Formation clinique : stages

- 3.2.1. Qualité de la supervision en stage
- 3.2.2. Diversité et qualité des terrains de stage
- 3.2.3. Acquisition des compétences cliniques attendues en lien avec le référentiel de compétences sage-femme
- 3.2.4. Charge de travail et rythme

3.3. Accompagnement des étudiants

3.3.1. Suivi pédagogique individualisé

3.3.2. Disponibilité des enseignants et de l'équipe pédagogique

3.4. Organisation de la formation

3.4.1. Cohérence de l'emploi du temps

3.4.2. Répartition des évaluations

3.4.3. Charge de travail globale

4. Résultats

4.1. Indicateurs quantitatifs

- Satisfaction globale (%)
- Satisfaction par item clé :
 - o Enseignements théoriques
 - o Stages
 - o Accompagnement
- Comparaison inter-annuelle

4.2. Analyse qualitative

- Points forts identifiés par les étudiants :
- Points d'amélioration :
- Verbatims représentatifs :

5. Actions mises en œuvre suite au bilan précédent

Action	Statut (réalisé/en cours/non réalisé)	Impact
--------	--	--------

6. Plan d'amélioration pour l'année suivante

Actions prévues	Responsable	Calendrier	Indicateurs de suivi	Echéance
-----------------	-------------	------------	----------------------	----------

7. Communication des résultats

Présentation des résultats en conseil de perfectionnement

Modalités de restitution aux étudiants :

Modalités de diffusion interne (équipes pédagogiques, direction) :

Implication étudiants et partenaires extérieurs :

Conclusion générale

- Synthèse des points clés de l'année :
- Evolution par rapport aux années précédentes :
- Perspectives d'amélioration continue :

Cahier des charges relative à la mise en œuvre des Conseils de perfectionnement dans les formations

Références juridiques

- Article 19 de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence.
- Article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master.

Ces dispositions précisent le rôle et la constitution du Conseil de perfectionnement. Sa mise en place nécessite d'associer les professionnels, les partenaires associatifs et institutionnels, les étudiants, afin de nourrir la réflexion sur les modalités d'évaluation et les éventuels réajustements du déroulement ou contenu des enseignements. Le Conseil de perfectionnement réunit des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel. Cette instance vient s'ajouter aux dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements organisés au moyen d'enquêtes auprès des étudiants. Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité.

Missions

Le conseil de perfectionnement représente l'organe central d'amélioration continue de la formation. Il constitue un dispositif d'évaluation et d'évolution des formations et, dans ce cadre, il est force de proposition auprès des équipes pédagogiques.

Le conseil de perfectionnement a deux missions principales :

1. Lorsqu'il procède à l'analyse des aspects pédagogiques, le conseil de perfectionnement établit des préconisations concernant :
 - l'objectif de la formation ;
 - la conception de la formation ;
 - le programme pédagogique ;
 - les résultats aux examens, la réussite des étudiants ;
 - l'accueil des étudiants et stagiaires de la formation continue ;

- les conditions générales de recrutement et d'admission en formation ;
- l'organisation et le déroulement de la formation (articulation entre les disciplines, les semestres, les parcours en accord avec les objectifs de formation) ;
- la cohérence interne du programme (objectifs d'apprentissage, enseignements et pédagogie, évaluation) ;
- l'intervention des professionnels ;
- les données relatives à la satisfaction des apprenants (évaluation des enseignements).

2. Lorsqu'il procède à l'analyse stratégique, le conseil de perfectionnement établit des préconisations concernant notamment :

- l'évolution du contexte de la formation : contexte réglementaire, institutionnel, des autres formations existantes,... ;
- l'évolution de la profession (ex : nouvelles attentes en matière de compétences,...) ;
- les orientations du projet de formation ;
- les données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés ;
- la participation aux projets de l'établissement ;
- les perspectives d'évolution de la formation ;
- les modalités des relations entre les entreprises et la formation ;
- la situation financière du département d'enseignement ou équivalent ;
- la dynamique du réseau Alumni.

L'évaluation faite par les différents conseils de perfectionnement peut avoir des finalités différentes selon le diplôme : adaptation de la formation aux objectifs de la profession dans le cas d'une licence professionnelle (monde socioéconomique) ou d'un master (monde socioéconomique et/ou académique) ; développement des mobilités entrantes et sortantes ; adaptation aux objectifs de poursuites d'études en master et/ou de préparation à l'insertion pour la licence générale ; adaptation à l'accueil de public formation continue ; développement de l'alternance... Elle peut s'appuyer sur différentes enquêtes (exemples : enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants, d'évaluation de la formation, de l'insertion professionnelle, etc) et données (taux de réussite, taux d'abandon, etc...).

Le conseil de perfectionnement se prononce sur les éventuelles modifications de maquettes de formation.

Périmètre et composition

Le périmètre du conseil de perfectionnement est celui de la mention. Lorsque la mention est co-accréditée, le conseil de perfectionnement concerne l'ensemble des parcours dispensés dans les différents établissements partenaires. Le cas échéant, si les contraintes des différents parcours l'imposent, le conseil de perfectionnement pourra se réunir à plusieurs reprises avec des ordres du jour spécifiques.

Le responsable de mention est chargé de constituer le conseil de perfectionnement de la mention. Lorsque c'est possible, la composition du conseil de perfectionnement d'une mention de Licence pourra être la même que celle du conseil de perfectionnement de la mention de Master correspondante, tout au moins pour les membres extérieurs. Ceci permettra de réunir le même jour les conseils de perfectionnement licence et master et de réduire le nombre de membres extérieurs sollicités.

Le conseil de perfectionnement comprend :

- le responsable de la mention ;
- les responsables de chaque parcours le cas échéant ;
- des représentants enseignants des années (L1, L2, L3, M1, M2, DEUST1, DEUST 2, BUT 1, BUT 2, BUT 3) ;
- des enseignants de l'équipe pédagogique ;
- des représentants des usagers (étudiants ou stagiaires formation continue), au minimum un par année de formation (soit 3 minimum pour une licence, 2 minimum pour un master) ;
- des représentants professionnels exerçant dans des métiers visés par la formation ;

Sont invités les membres, personnels administratifs, contribuant au bon fonctionnement de la formation (scolarité, secrétariat, Sefocal, Ose,).

Le conseil de perfectionnement peut faire appel, pour participer à certains de ses travaux, à titre consultatif et pour une durée limitée, à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et professionnelle.

Fonctionnement

Pour faciliter le dialogue entre les différents acteurs, le suivi de l'évaluation et l'évolution de la formation, les membres du conseil de perfectionnement sont nommés pour la durée du contrat. Cependant, pour des raisons particulières (étudiants diplômés, changement de responsable de formation, changement d'activité du professionnel...), une nouvelle composition doit être proposée avec les mêmes règles que celles citées précédemment, pour l'année universitaire suivante.

Le conseil de perfectionnement **est présidé par une personnalité extérieure** (représentant du monde socio-économique) dans la mesure du possible.

Le conseil de perfectionnement **se réunit au moins une fois par an**, sur convocation du responsable de la mention qui arrête l'ordre du jour.

Le responsable de la mention assure la préparation des réunions ainsi que la diffusion des comptes rendus des séances du conseil de perfectionnement.

Un(e) secrétaire de séance est désigné(e) pour la rédaction du compte-rendu du conseil de perfectionnement avec transmission pour correction aux membres du conseil de perfectionnement.

Peut être présent à la réunion toute personne invitée par le Conseil de Perfectionnement en raison d'une implication dans différentes missions.

Les coûts financiers liés aux conseils de perfectionnement (frais de déplacement, etc.) sont à la charge des départements.

Le conseil de perfectionnement se tient préférentiellement en présentiel. Il peut se réunir en mode hybride (présentiel - distanciel) ou distanciel lorsque les situations particulières ne permettent pas sa tenue en présentiel.

Compte-rendu du conseil de perfectionnement

Le compte-rendu de la réunion est envoyé par le président du conseil de perfectionnement au directeur de département ainsi qu'au(x) directeur(s) de composante(s) dont dépend la formation. Ce rapport peut ensuite être soumis aux conseils des départements, des composantes et doit être transmis à la CFVU par les directions de composante.

Ce compte-rendu doit à minima :

1. Indiquer le lieu, la date et les personnes présentes ainsi que leurs fonctions ;
2. Lister les documents préalablement communiqués ou ceux analysés en séance ;
3. Faire une synthèse des thèmes abordés en se basant sur :
 - a. **Les aspects pédagogiques** : objectifs de la formation, suivi du recrutement des étudiants/attractivité, évaluation de la formation, suivi des taux de réussite à la formation, suivi de l'insertion professionnelle et des parcours des étudiants, suivi des projets, pratiques pédagogiques, la mise en œuvre de l'approche par compétences, questions diverses ;
 - b. **Les aspects stratégiques** : objectifs stratégiques de la formation, développement de l'activité formation continue et alternance, de la mobilité à l'international, évolution du contexte réglementaire et institutionnel, évolution des métiers, situations par rapport aux formations existantes dans le domaine, ancrage territorial, orientations stratégiques de la formation ;
4. Formuler des préconisations et/ou planifier des actions.

Des réactions aux préconisations du conseil de perfectionnement peuvent être apportées par le directeur de département et/ou l'équipe de formation.

Les comptes-rendus transmis aux directions de composantes sont stockés sur un espace partagé entre les directions de composantes et la gouvernance. Ils sont analysés annuellement en vue d'identifier des pistes ou actions à mettre en place au niveau de l'établissement.

Ressources pour les conseils de perfectionnement

Il peut être fait appel aux services ressources de l'établissement en amont du conseil de perfectionnement ou pour participation à la séance.

Les services ressources sont :

- OFVE – Observatoire de la formation et de la vie étudiante – pour les enquêtes et données ;
- OSE – Orientation Stage Emploi – pour favoriser les actions en vue de l'insertion professionnelle, de l'information et de l'orientation ;
- DREIF : Direction des relations européennes, internationales et de la francophonie – pour développer les relations internationales et mobilités ;
- SUP-FC – Service Universitaire de la pédagogie pour les formations et certifications – pour l'accompagnement et le soutien à la pédagogie, l'approche par compétence, le centre de certification ;
- Sefocal – Service formation continue et alternance – pour le développement de la formation continue et de l'alternance ;
- Les services aux étudiants : Bureau de la Vie Etudiante, Service de Santé Etudiante
- CLA – Centre de linguistique appliqué.

Les directions de composantes et services dans les composantes sont des ressources essentielles pour la bonne mise en œuvre et déroulement des formations.

XI. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
- Du conseil d'administration
- Du conseil technique

Date de dépôt des dossiers d'accréditation pour instruction à partir du 15 mai dans l'application FRESQ.

ANNEXE

REFERENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	10 à 12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université UMLP - BESANCON	12 ECTS pour l'enseignement théorique 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale dans les situations courantes : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la grossesse • Diagnostiquer les troubles bénins liés à la grossesse • Elaborer le bilan de situation de la femme enceinte et du fœtus à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter le cas échéant vers les professionnels et structures appropriés • Planifier le suivi de la femme enceinte à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter le parcours de soin mis en place	UE Suivi des grossesses à bas risque

Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce, en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien prénatal précoce dans les situations courantes et coanimer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité : Concernant l'entretien prénatal précoce : • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant la préparation à la naissance et la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animations	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des grossesses à haut risque

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 20 à 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université UMLP - BESANCON	8 ECTS pour l'enseignement théorique 22 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Assurer la surveillance du travail, la réalisation d'un accouchement eutocique en présentation céphalique et la prise en charge du post-partum immédiat : • Favoriser la mise en place du projet de naissance • Analyser les données permettant d'identifier le stade du travail et d'établir le pronostic obstétrical, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique • Adapter la prise en charge au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation céphalique en autonomie (y compris la délivrance) • Evaluer les lésions périnéales et réaliser les sutures • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat, en l'adaptant aux situations à risque	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parent-enfant	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réunir les conditions favorables à l'instauration des interactions précoces parent-enfant dans les situations courantes : • Transmettre aux parents l'ensemble des repères et des informations sur les besoins et les compétences sensorielles et sociales de l'enfant dans les situations courantes	UE Accompagnement de la parentalité en périnatal

Compétence 6 – Assurer, en collaboration, le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge : • Identifier les situations pathologiques des différents stades du travail et du postpartum immédiat et évaluer le caractère d'urgence au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Évaluer la nécessité d'une réanimation du nouveau-né et identifier les urgences médico-chirurgicales néonatales • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les manœuvres et les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations perpartum à haut-risque

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université UMLP - BESANCON	9 ECTS pour l'enseignement théorique 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les visites post-natales mère-enfant, la consultation postnatale et les consultations de suivi néonatal dans les situations courantes : • Réaliser un débriefing du vécu maternel de l'accouchement et repérer les dysfonctionnements des interactions parentales • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Apprécier l'évolution staturo-pondérale et le développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif de l'enfant • Elaborer le bilan de situation de la mère et de l'enfant à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal, en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien postnatal précoce dans les situations courantes et co-animer des séances de soutien à la parentalité : Concernant l'entretien post-natal précoce : • Instaurer un dialogue afin de recueillir le vécu de l'accouchement et du postpartum et les besoins	UE Accompagnement de la parentalité en postnatal

• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant les séances postnatales de soutien à la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animation	
Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations postnatales à haut risque

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université UMLP - BESANCON	8 ECTS pour l'enseignement théorique 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne : Concernant la consultation gynécologique : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique • Aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles • Elaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des I.S.T., y compris au(x) partenaire(s) • Planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter la stratégie mise en place Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne : • Conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels • Mettre en œuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées	UE Suivi gynécologique

Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Concernant la consultation de contraception : • Prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires • Réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs • Planifier le suivi de la femme • Évaluer et adapter la contraception mise en place Concernant l'interruption volontaire de grossesse: • Réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires • Conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode • Orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau • Prescrire et pratiquer les IVG médicamenteuse et instrumentale • Réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG • Traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : • Concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe • Animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés • Evaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration	UE Santé sexuelle et reproductive

Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP): Concernant les situations pathologiques : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) : • Informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes • Prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir • Orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison • Décrire le parcours de l'AMP	UE Suivi des situations gynécologiques particulières

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université UMLP - BESANCON	8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques, en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Analyser et interpréter l'information scientifique avec des outils adaptés : • Réaliser la lecture critique d'articles scientifiques y compris en langue étrangère • Maîtriser les outils numériques et bibliographiques • S'initier à la revue systématique de littérature • Interpréter l'information scientifique et professionnelle • S'initier aux logiciels de traitement de données	UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée, en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Rédiger un projet de thèse d'exercice : • Initier une démarche de recherche : conceptualiser et problématiser • Expérimenter les approches méthodologiques (quantitative, qualitative, mixte... avec un accompagnement individualisé en fonction du projet de thèse) et les outils de recueil de données • Valider les démarches d'autorisations institutionnelles et les aspects réglementaires de la recherche, de la collecte et gestion de données • Rédiger un protocole de recherche et d'expérimentation, dans le respect de l'intégrité et l'éthique scientifiques, en veillant aux autorisations institutionnelles et en développant une méthodologie appropriée (approche quantitative, qualitative, mixte...) pour répondre aux objectifs de la recherche • Présenter un projet de thèse d'exercice complet, cohérent et pertinent	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 10 ECTS pour les unités d'enseignement
Université UMLP - BESANCON	9 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage		UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme éducatif individuel ou collectif : • Identifier les thèmes prioritaires de santé publique afin de sensibiliser la femme/le couple ou un groupe de personnes • Élaborer un projet d'action en promotion de la santé sur des thèmes prioritaires de la santé publique, en déterminant les informations essentielles à transmettre • Appréhender le parcours de soin de la femme, l'enfant et son entourage		UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle en établissant une relation adaptée, en assurant sa propre santé et son bien-être		UE ASSOCIEES
Cycle 2 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs et renforcer son positionnement au sein de l'équipe: • Utiliser des techniques de communications appropriées afin de renforcer les comportements favorables à la santé • Accompagner la personne dans un processus décisionnel concernant sa santé lors de situations courantes • Rédiger un document professionnel (documents administratifs, certificats, comptes-rendus...) afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins • Participer à des retours d'expériences des situations difficiles, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques professionnelles • Mobiliser les compétences non techniques (communication, leadership, prise de décision partagée, conscience de la situation) • Analyser l'impact des facteurs humains en santé sur la sécurité des soins et le travail en équipe • Intégrer le numérique dans l'exercice professionnel • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer		UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

• Participer à l'accueil et à la supervision d'apprenants	
Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Positionner sa pratique dans une approche réflexive et responsable : • Positionner sa pratique dans une approche, éthique, sociétale, économique et environnementale • Élargir ses habiletés intellectuelles permettant de renforcer ses stratégies de mobilisation de connaissances actualisées • Définir la notion de médecine intégrative, la signification et la place, au sein du système de santé, d'une thérapie complémentaire utilisée en association aux soins conventionnels, en gardant un esprit critique • Illustrer l'intérêt, les bénéfices et les risques des thérapies complémentaires	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 2 ^{ème} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université UMLP - BESANCON	12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages